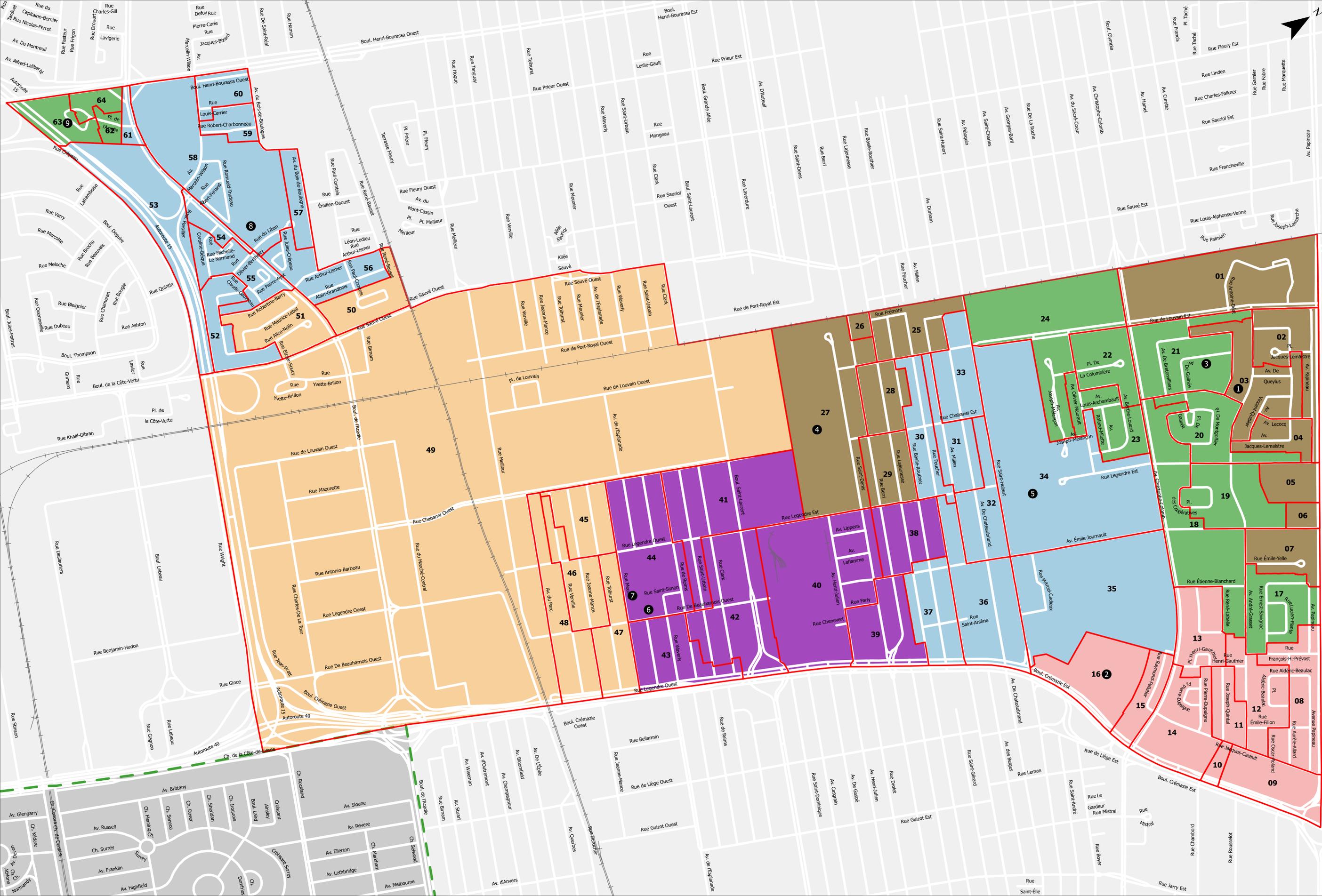


Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville		
District électoral de Saint-Sulpice (012)		
Endroits de vote - Journées du vote	Sections de vote	
01 ÉGLISE SAINT-ISAAC-JOUES 1331, rue Chabanel Est Sous-sol	001-000-000-004-005-006-007	
02 COLLÈGE ANDRÉ GRASSET 1001, boulevard Crémazie Est - Entrée côté Est Salle L'Éscale	008-009-010-011-012-013-014-015-016	
03 ÉCOLE SAINT-ISAAC-JOUES 9355, avenue de Galigne Syméon	017-018-019-020-021-022-023-024	
04 CENTRE HENRI-JULIEN 9300, rue Saint-Denis Grande salle	025-026-027-028-029	
05 COLLÈGE AHUNTSIC (CÉGEP) 9055, rue Saint-Nicolas Cafétéria du Bloc G (E1510)	030-031-032-033-034-035-036-037	
06 ÉCOLE SAINT-SIMON-APÔTRE 1395, rue De Beauharnois Ouest Syméon	038-039-040-041-042-043-044	
07 ACADEMIE JOHN CABOTO 8955, rue Meunier Syméon	045-046-047-048-049-050-051	
08 CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL BOIS-DE-BOULOGNE 10025, boulevard de l'Acadie Salle Chahoub 1-A	052-053-054-055-056-057-058-059-060-061	
09 RESSOURCES HABITATION DE L'OUEST 10460, place de l'Acadie Salle communautaire	062-063-064	

Dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :
 1. Le maire de la ville de Montréal
 2. Le maire de son arrondissement
 3. Le conseiller de la ville de son district

Données à par au 2021-10-04 Produit le 2021-10-04 02:16



- voie ferrée
- limite ville liée
- hydrographie
- endroit de vote
- limite des sections de vote



Service des infrastructures du réseau routier
 Service du greffe

elections.montreal.ca

